



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élargissement

Question au Gouvernement n° 1194

Texte de la question

POSITION DE LA FRANCE SUR L'ADHÉSION DE LA TURQUIE À L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Bernard Deflesselles, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Deflesselles. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Du sommet entre l'Union européenne et les États-Unis, qui s'est tenu à Prague dimanche, l'opinion publique européenne a essentiellement retenu les prises de position du Président Obama : sa volonté d'oeuvrer en faveur de la paix et de la sécurité d'un monde sans armes nucléaires ou son rapprochement avec les Européens sur les moyens à employer pour lutter contre le réchauffement climatique, qui a ouvert une voie possible vers un accord sur le nouveau protocole de Kyoto.

Mais ce qui a le plus interpellé l'opinion publique française, c'est bien son plaidoyer en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Certes, cette position, avant tout tactique, est habituelle à l'administration américaine, mais il est à noter qu'elle a conduit le Président Sarkozy à répondre immédiatement. ("*Très bien !*" *sur les bancs du groupe UMP.*) En réaffirmant avec force son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne et en se prononçant pour un partenariat privilégié, le Président a rappelé sa position, qui est soutenue par une grande partie de nos partenaires européens et qui emporte l'immense adhésion de nos concitoyens.

Le parti socialiste s'est cru autorisé à dire, par la voix de M. Peillon, que cette position était irresponsable. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Libre au parti socialiste de se prononcer en faveur de l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne, mais comment oser qualifier d'irresponsable cette option retenue par le Président de la République ? Je souhaite d'ailleurs bien du plaisir à M. Peillon quand il aura à défendre ces positions dans le grand Sud-Est, où il a été parachuté pour les élections européennes - véritable "crève-cœur" selon ses propres termes.

Contrairement aux affirmations selon lesquelles notre pays s'alignerait sur les États-Unis, nous avons ici la preuve que la France conserve toute son indépendance d'esprit et de parole. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, chacun est libre d'être pour ou contre l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, mais ce qui n'est ni acceptable ni responsable, c'est de travestir la position officielle de la France sur ce sujet important, qui intéresse directement les Européens et les Français. Cette position est claire. Elle a été rappelée par le Premier ministre hier et par le Président de la République : la France n'est pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et quelques bancs du groupe NC.*)

Ce qui est en cause, ce n'est pas la Turquie elle-même, grand pays ami avec lequel nous entretenons des relations culturelles, politiques, économiques, très riches, et qui est le garant de la stabilité et de la paix au Proche-Orient comme au Moyen-Orient, mais l'idée que nous nous faisons de l'Union européenne, qui doit affirmer son identité politique pour peser dans le monde de demain.

À tous ceux qui sont favorables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, je veux dire avec beaucoup

d'amitié mais aussi beaucoup de fermeté que l'avenir de l'Europe se décide en Europe et par les Européens. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*) Je veux leur dire également qu'après dix années marquées par un élargissement continu, qui nous a permis de rétablir l'unité historique de l'Europe, notre priorité est au renforcement des institutions européennes, à la définition d'une politique économique commune, à l'accroissement du poids de l'Europe dans le monde, afin de garantir aux 500 millions de citoyens européens la paix, la prospérité et la sécurité auxquelles ils aspirent. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Deflesselles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1194

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes (II)

Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 avril 2009